



FONDATION  
D'ENTREPRISE  
**HERMÈS**

# Manuterra, apprendre du vivant

GUIDE DE CANDIDATURE ENSEIGNANT  
ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026



© Benoît Teillet

## ■ PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Initié en 2021 par la Fondation d'entreprise Hermès, Manuterra, apprendre du vivant, est un programme de sensibilisation à la biodiversité en milieu scolaire. Il se construit et se déploie avec les Compagnons du Devoir et du Tour de France et les structures locales de coordination, ainsi que les différentes académies partenaires.

Pour l'année 2025-2026, Manuterra est proposé à une trentaine de classes dans les académies de Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Créteil, Lille, Lyon, Nancy-Metz, Nantes, Normandie, Orléans-Tours, Paris, Reims et Versailles.

Manuterra est un programme pédagogique dédié au monde vivant. Initiant les jeunes générations à la biodiversité, le programme a pour vocation d'éclairer les citoyens de demain sur le rôle crucial joué par la nature, tout en insistant sur les grands enjeux de sa nécessaire préservation.

Manuterra consiste en des séances d'immersion au cœur d'un jardin à aménager et aborde de multiples thématiques environnementales. Pendant douze séances de deux heures, traversant les différentes saisons, l'enseignant accueille dans sa classe un professionnel des jardins (jardinier, paysagiste, maraîcher, etc.) et un médiateur-jardin. Entre septembre et juin, les élèves mettront en place un jardin de A à Z et l'entreprendront ensemble. En choisissant les plantations, en travaillant la terre et en manipulant des outils ils découvriront la biodiversité et apprendront des gestes respectueux de la nature, liés aux métiers du jardin.

Les douze séances se déroulent à l'extérieur autour de la parcelle choisie pour être cultivée (au sein de l'établissement ou à proximité) ou en classe pour les séances théoriques.

## ■ CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Tout établissement dont les équipes pédagogiques sont convaincues de l'importance de la sensibilisation à la biodiversité dans un cadre scolaire, peut aspirer à intégrer le programme Manuterra, apprendre du vivant, remplissant les critères d'éligibilité mentionnés ci-dessous.

Les conditions d'éligibilité à l'appel à candidatures :

- Être un établissement scolaire public ou privé sous contrat ; au sein d'une académie et d'un département où le programme est à ce jour déployé.
- Constituer une équipe pédagogique pluridisciplinaire, avec un enseignant référent, prête à s'engager durant toute la durée du programme (année scolaire). Vous ne pouvez déposer qu'une seule candidature, pour une classe, par établissement.
- Identifier une classe à partir du CM1 et jusqu'à la seconde.
- Avoir accès à un terrain cultivable de 30m<sup>2</sup> minimum au sein de l'établissement ou à proximité (dix minutes à pied), un lieu de stockage du matériel et un espace pour entreposer les semis.

## ■ POUR POSTULER

**Du 3 février au 16 mars 2025**

- Renseigner le formulaire en ligne dans la rubrique [Candidatures du site de la Fondation d'entreprise Hermès](#) : il vous sera demandé de créer un espace de candidature, ce qui vous permettra de sauvegarder et de revenir à votre candidature à tout moment avant de la valider.
- Après quelques brèves questions relatives à votre établissement et à votre projet, le formulaire vous invitera à joindre votre candidature sous format d'un document libre comportant :
  - La présentation générale de votre projet
  - La mise en avant, en cohérence avec les niveaux de classes, des liens entre les séances Manuterra et l'ouverture aux mondes professionnels, la découverte et la sensibilisation aux métiers
  - Les éventuelles pistes pédagogiques novatrices visant à amplifier et / ou pérenniser les apports du projet dans la durée.
- Le formulaire vous invitera également à télécharger [la Charte du programme](#) : celle-ci sera à joindre à votre candidature une fois signée en qualité du chef d'établissement et éventuellement de l'IEN (Inspecteur de l'Education Nationale) de circonscription.

## ■ PROCESSUS DE CANDIDATURE

### Critères de sélection

- **Motivation de l'équipe pédagogique** à inscrire ce projet interdisciplinaire dans la progression pédagogique de la classe engagée, en cohérence avec le projet de l'établissement ;
- **Portage solide du projet** par une équipe pédagogique interdisciplinaire, animée par un enseignant référent d'une part, et par la direction de l'établissement d'autre part ;
- **Inscription de Manuterra dans le cadre des enseignements**, du socle commun et / ou de tout autre dispositif de sensibilisation aux enjeux environnementaux et / ou de découverte des métiers ;
- **Proposition de pistes pédagogiques novatrices** visant à amplifier et / ou pérenniser les apports du projet initié, au-delà de la durée du projet et / ou de la classe participante au programme.

### Calendrier

#### **Du 3 février au 16 mars 2025**

Appel à candidatures sur le site de la Fondation d'entreprise Hermès

#### **De mars à mai 2025**

Comité de sélection pour chaque académie

#### **Fin mai 2025**

Annonce des résultats

#### **De juin à mi-septembre 2025**

- Plannification des séances Manuterra par les établissements
- Affectation des trios enseignants / professionnels du jardin / médiateurs-jardin ;
- Réunion d'information générale à destination des enseignants et des professionnels du jardin

#### **Septembre 2025 à juin 2026**

Séances Manuterra en classes et sur le terrain

#### **En fin d'année scolaire**

Valorisation de Manuterra dans les établissements et les académies (fête de fin d'année, visites du jardin)

## CONTACTS

**Fondation d'entreprise Hermès**  
educationfondation@hermes.com

**Académie de Besançon**  
Almudena Martin-Gomez –  
almudena.martin-gomez@region-academique-bourgogne-franche-comte.fr

**Académie de Bordeaux**  
Frédérique Colly – frederique.colly@ac-bordeaux.fr

**Académie de Clermont-Ferrand**  
Evelyne KULINCKX – evelyne.perez3@ac-clermont.fr

**Académie de Créteil**  
Vincent Zaccardo – vincenzo.zaccardo@ac-creteil.fr

**Académie de Lille-Amiens**  
David Campagne - david.campagne@ac-lille.fr

**Académie de Lyon**  
Muriel.Robichet -  
Muriel.Robichet@region-academique-auvergne-rhone-alpes.fr  
Yann Buisson – yann.buisson@ac-lyon.fr

**Académie de Normandie**  
Guillaume Gasnier – guillaume.gasnier@ac-normandie.fr

**Académie de Nancy-Metz**  
Sophie Cognac – sophie.cognac@ac-nancy-metz.fr

**Académie de Nantes**  
Nathalie Dupré – nathalie.dupre@ac-nantes.fr

**Académie d'Orléans-Tours**  
Charlotte Fuchs - charlotte.fuchs@univ-tours.fr  
Livia Avaltroni – livia.avaltroni@univ-tours.fr

**Académie de Paris**  
Isabelle Unvoas – isabelle.unvoas@ac-paris.fr

**Académie de Reims**  
Antoine Maigret – antoine.maigret@ac-reims.fr

**Académie de Versailles**  
Sophie Coutelle – sophie.coutelle@ac-versailles.fr